



## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 29 novembre 2017

**Monsieur Xavier Fortinon**  
**Président du Conseil départemental des Landes**  
**23 rue Victor Hugo**  
**40025 MONT DE MARSAN Cédex**

Transmission électronique : [xavier.fortinon@landes.fr](mailto:xavier.fortinon@landes.fr)

Copie à : [presidence@landes40.fr](mailto:presidence@landes40.fr) et [environnement@landes.fr](mailto:environnement@landes.fr)

Copie à : [mairie-ville@labenne.fr](mailto:mairie-ville@labenne.fr) et [mairie.orx@wanadoo.fr](mailto:mairie.orx@wanadoo.fr)

### **Objet : réfection du pont de Béziers à Labenne**

Monsieur le Président,

Ce n'est malheureusement pas la première fois (mais nous espérons comme toujours que c'est la dernière) que des citoyens et leurs associations découvrent un projet alors que les travaux sont imminents. Permettez-moi de rappeler que pour tout projet impactant l'environnement la Convention d'Aarhus (sur l'accès à l'information, la participation du public aux décisions et l'accès à la justice en matière d'environnement, applicable en France depuis 2002) et l'article 7 de la Charte de l'Environnement intégrée à la Constitution de la République française prévoient que les citoyens puissent s'exprimer sur les projets qui les concernent.

La démolition et la reconstruction du pont de Béziers à Labenne qui dessert la réserve naturelle du marais d'Orx, telle qu'elle est envisagée illustre le rapport qui avait été mis en consultation au mois de mai 2017 sur le site du ministère de la transition écologique : il y a trop souvent rétention d'information ! Ceci explique actuellement les réactions indignées des citoyens mis devant le fait accompli.

Compte tenu de l'urgence, peu importe qui est responsable de cette situation dans le cas qui nous amène à vous solliciter et à vous demander d'intervenir pour que le projet soit revu et débattu publiquement.

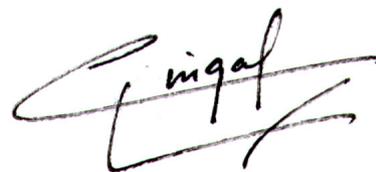
En ce qui concerne la Fédération SEPANSO Landes, nous pensions naïvement que la reconstruction du pont permettrait une amélioration de la situation pour tous les usagers, qu'ils soient motorisés ou non. Or, selon les seules informations dont nous disposons, le nouvel aménagement ne sécuriserait ni les piétons, ni les cyclistes. Ceci semble d'autant plus incompréhensible que le secteur est de plus en plus fréquenté, à tel point que les personnels de la réserve naturelle doivent intervenir pour rappeler à des joggers que leur pratique est interdite dans la réserve.

Permettez-moi d'évoquer une situation récurrente : des enfants qui observent la faune sauvage sur le pont traversent celui-ci pour aller l'observer sur l'autre côté, hélas bien souvent en oubliant de regarder avant de traverser. Fort heureusement les automobilistes sont toujours restés maîtres de leurs véhicules ... Nous pensons que la nouvelle infrastructure doit éviter ce genre de situation.

Permettez-moi enfin de rappeler, puisque ceci semble avoir été oublié, que les problèmes d'accès à la réserve naturelle ont été logiquement évoqué en Comité de suivi de celle-ci. Il y avait eu un consensus en faveur d'un aménagement qui separerait les flux : automobilistes, deux roues, piétons.

J'espère, Monsieur le Président, vous avoir convaincu qu'il faut retarder le démarrage des travaux programmé au tout début du mois de décembre et que vous interviendrez pour que le projet soit réexaminé avec les services compétents en invitant les citoyens et les responsables de leurs associations.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr)

<http://www.sepanso40.fr>